

Nutritionniste

- Évaluer les besoins nutritionnels et s'assurer que les apports alimentaires correspondent aux besoins, tout en respectant les préférences alimentaires et l'état de santé (ex. : plaie, diabète, allergies, prise ou perte de poids, etc.).
- Déterminer la texture et/ou la consistance des aliments la plus sécuritaire selon la particularité du résident, par exemple, s'il a de la difficulté à avaler.

Lors des soins en fin de vie, puisque les apports alimentaires diminuent, une évaluation est réalisée. Le refus de s'alimenter peut également se présenter et de l'enseignement doit être fait auprès des équipes. L'hydratation est également revue lors de cette évaluation.



Kinésiologue

- Utiliser l'activité physique à des fins de prévention, de traitement et de réadaptation;
- Contribuer au maintien des capacités et à la prévention du déconditionnement par la pratique d'activité physique telle que des exercices de renforcement musculaire, la marche, le pédalier d'exercice, des jeux sportifs, des exercices d'équilibre, etc.;
- Offrir des séances d'exercices individuelles qui permettent un moment de discussion avec les résidents ainsi que des exercices ou activités de groupe qui favorisent la socialisation.

Lors des soins en fin de vie, des exercices visant à atténuer les douleurs ou les inconforts peuvent être recommandés si le résident et/ou sa famille le souhaitent.



Votre équipe de professionnels de la réadaptation

Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et Maisons des aînés et alternative (MDAA)



Ce dépliant est accessible sur le site Web du CISSS de Chaudière-Appalaches au [ciissca.com/professionnelsreadaptationchslid](https://www.ciissca.com/professionnelsreadaptationchslid). Il est possible de visionner des vidéos sur le travail de chacun des professionnels au même endroit.

COM 2024-041

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 

[ciissca.com](https://www.ciissca.com)

Québec 

Des professionnels qui travaillent ensemble

Les professionnels de la réadaptation travaillent en étroite collaboration afin de maximiser les services offerts aux résidents. Il peut être difficile de différencier leurs rôles, car ils interviennent parfois pour un même besoin avec un même objectif, mais leurs actions sont complémentaires.

Leur rôle débute dès l'arrivée d'un nouveau résident. Il se poursuit tout au long du parcours d'hébergement et jusqu'à la fin de sa vie.

Dès l'arrivée dans le milieu de vie

Une évaluation est réalisée par chacun des professionnels afin de bien connaître le résident et ses besoins. En fonction des besoins identifiés, ils établissent des objectifs de suivi, en collaboration avec le résident ou son représentant et l'équipe interdisciplinaire. Ceux-ci visent principalement le maintien et/ou l'amélioration des capacités, la sécurité, le confort et le soulagement de la douleur.

Pendant l'hébergement

Les professionnels assurent un suivi et réévaluent leurs actions en fonction de l'évolution des besoins. En tout temps, ils veillent à enseigner au résident, à ses proches et au personnel les techniques et les équipements à utiliser.

En fin de vie

Les actions des professionnels visent principalement à maximiser le confort et à soulager la douleur.

Présents aussi pour les proches

Tous les professionnels sont présents pour les proches afin de répondre à leurs questions, que ce soit sur les interventions, les recommandations, les équipements ou sur tout autre sujet.

Quel que soit votre questionnement, n'hésitez pas à communiquer avec eux.

Découvrez chacun des professionnels

Technologue en physiothérapie

- Améliorer ou maintenir l'autonomie et la sécurité dans les transferts ainsi que la marche;
- Recommander et enseigner l'utilisation des équipements requis (ex. : aide technique à la marche, lève-personne) afin de favoriser l'autonomie et d'assurer la sécurité des résidents et du personnel de soins;
- Enseigner et promouvoir un programme de marche, de mobilité et/ou des exercices (individuel ou en groupe) afin de prévenir le déconditionnement, maintenir ou améliorer les capacités physiques;



- Réaliser des activités pour la prévention des chutes et la mise en place d'équipements ou de recommandations afin de limiter les chutes et l'utilisation de contention.

Lors des soins de fin de vie, il s'assure que les transferts et les déplacements soient sécuritaires et confortables.

Ergothérapeute

- Améliorer le confort et favoriser un positionnement optimal au lit et au fauteuil;
- Compenser les incapacités du résident en proposant du matériel et des stratégies facilitant sa participation dans la réalisation de ses activités;
- Prévenir le déconditionnement physique et les chutes;
- Prévenir ou favoriser la guérison des plaies de pression;
- Adapter ou modifier l'environnement et recommander des aides techniques.

Lors des soins de fin de vie, il s'assure que le matériel est adapté à la nouvelle condition du résident (matelas, fauteuil, coussins de positionnement, etc.) afin de prévenir les plaies de pression et d'assurer le confort.



Technicien en orthèses prothèses

- Ajuster les appareils orthopédiques et d'aide à la marche;
- Procéder à la préparation et à l'ajustement du fauteuil roulant ainsi qu'à l'essai de différents coussins;
- Contribuer à l'amélioration du positionnement selon les recommandations d'un ergothérapeute;
- Fabriquer, ajuster, réparer et modifier les orthèses et les prothèses à la suite d'une prescription médicale afin d'améliorer l'autonomie et le confort.

Lors des soins de fin de vie, il s'assure de la mise en place d'aide à la posture et au positionnement afin de prévenir les plaies de pression et d'assurer le confort.

